

Règlement du jeu “Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy”

Article 1 - Organisation

La SOCIETE PACIFIC MOBILE TELECOM (VODAFONE), société par actions simplifiées, au capital de 6 800 879 000 FCFP, immatriculée sous le numéro RCS Papeete N° TPI 09 74 B – N° Tahiti 897 983, ayant son siège social à Faa'a- RDO Auae, organise un jeu appelé « Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy » sans obligation d'achat et faisant appel au hasard pour la sélection de 5 gagnants qui se déroulera du 13 janvier au 1er février 2026.

Le présent règlement définit les règles applicables à cette opération.

Article 2 - Conditions de participation

« Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy », (Ci-après le « Jeu ») est ouvert à toute personne physique majeure, dans les conditions et limites fixées au présent règlement, à l'exclusion des membres du personnel de la société PACIFIC MOBILE TELECOM, ainsi qu'à toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du concours, ainsi qu'aux membres de leur foyer sous peine d'élimination d'office.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge et leur domicile par la Société organisatrice, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations reçues, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux votes des gagnants potentiels. Toute mention fausse, incohérente ou contraire au présent règlement entraînera l'élimination immédiate de leur participation.

Un même joueur peut participer plusieurs fois.

Article 3 - Modalités de participation

Le jeu débutera le 13 janvier 2026 et se terminera le 1er février 2026 à 23H59, heure locale. Pour participer au Jeu, il suffit d'envoyer par SMS « Reggae » au 7890 (coût du SMS : 371 F TTC pour les clients Vodafone et Vini) entre le 13 janvier 2026 00H01 et le 1er février 2026 23H59.

Vodafone

Pacific Mobile Telecom

RDO - Auae - Immeuble Manarava - 2ème étage - BP 335 - 98713 PAPEETE - TAHITI

Tel : +689 40 47 28 28 | Fax : +689 40 47 28 99 | www.vodafone.pf

SAS au capital de 6 800 879 000 FCFP - Numéro Tahiti 897 983 - Numéro RC : TPI 0974B

Article 4 - DOTATION ET DÉSIGNATION DES GAGNANTS

VODAFONE effectuera un tirage au sort qui aura lieu le 2 février 2026 au Siège de Vodafone.

Les gagnants seront avertis par SMS ou par voie téléphonique au numéro qu'ils auront utilisé pour participer au Jeu, sous réserve que leur ligne soit toujours active et qu'ils soient à jour de leurs règlements à la date du tirage au sort.

Les lots à gagner sont les mêmes pour les 5 gagnants.

Un lot comprend : 2 places pour l'événement FENUA REGGAE (valeur unitaire 7 000 TTC) et 1 haut-parleur MARLEY Roots Solar (valeur unitaire 9 900 F TTC).

Valeur unitaire d'un lot : 23 900 F TTC (Vingt-trois mille neuf cents francs toutes taxes comprises).

La dotation totale du jeu est de 119 500 F TTC (Cent dix-neuf mille cinq cents francs toutes taxes comprises).

VODAFONE s'engage à remettre les lots aux gagnants à partir du lundi 02 février 2026 et jusqu'au 06 février 2026 dernier délai.

Ces lots ne peuvent être ni repris, ni échangés contre un versement en espèces équivalent ou tout autre lot (objet). Au-delà du 06 février 2026, les lots redeviendront propriété de la société organisatrice et ne pourront plus être réclamés par les gagnants.

Les bénéficiaires des lots pourront être médiatisés dans la presse locale, ainsi que sur les pages Facebook de Vodafone Polynésie et des partenaires du Jeu, où leur nom et leur photo pourront être annoncés et affichés.

Article 5 - RESPONSABILITES

La Société Pacific Mobile Telecom – Vodafone ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

La Société organisatrice ne peut être tenue responsable des conséquences dues à une mauvaise utilisation des services et/ou produits délivrés au gagnant/e.

Article 6 - CONTESTATIONS / LITIGES

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par Pacific Mobile Telecom - Vodafone société organisatrice du jeu concours dont les décisions seront sans appel. Toute contestation à ce

Vodafone

Pacific Mobile Telecom

RDO - Auae - Immeuble Manarava - 2ème étage - BP 335 - 98713 PAPEETE - TAHITI

Tel : +689 40 47 28 28 | Fax : +689 40 47 28 99 | www.vodafone.pf

SAS au capital de 6 800 879 000 FCFP - Numéro Tahiti 897 983 - Numéro RC : TPI 0974B

jeu ou réclamation sera prise en considération dans un délai maximum d'un mois à partir de la clôture du jeu.

Article 7 - REMBOURSEMENT

Au maximum une seule participation par joueur (même nom et/ou même adresse et/ou même téléphone) pour le présent jeu pourra être remboursée.

Les demandes de remboursement devront contenir les nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et document contractuel liant le participant à son opérateur téléphonique, ainsi que la date et l'heure de la participation au jeu. Elles devront être adressées par courrier au plus tard 15 jours après la date du tirage au sort du présent jeu, à l'adresse suivante :

Vodafone – Service Jeux – Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy - Tahiti– BP 335 - 98713 Papeete.

Le timbre sera remboursé au tarif lent en vigueur (pour une enveloppe de 30g maximum).

Les frais de participation seront remboursés sous forme de chèque ou de timbres postaux, à la seule discrétion de Pacific Mobile Telecom.

Toute demande incomplète ou hors délai (cachet de la Poste faisant foi) ne sera pas traitée.

Article 8 - FRAUDE

Pacific Mobile Telecom se réserve le droit d'exclure, à titre temporaire ou définitif, tout participant qui par son comportement nuirait au bon déroulement du Jeu.

Tout participant qui aurait tenté de falsifier le bon déroulement du Jeu, soit par intervention humaine, soit par intervention d'un automate, serait immédiatement disqualifié, son compte supprimé et une plainte pourra être déposée par Pacific Mobile Telecom.

Article 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en Polynésie française. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Le règlement peut être consulté et obtenu gratuitement au siège de Vodafone, ou à l'adresse du jeu par simple demande écrite envoyée à :

Vodafone – Service Jeux – Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy – BP 335 - 98713 Papeete.

Le timbre sera remboursé sur simple demande, au tarif normal en vigueur (pour une enveloppe de 30g maximum).

Vodafone

Pacific Mobile Telecom

RDO - Auae - Immeuble Manarava - 2ème étage - BP 335 - 98713 PAPEETE - TAHITI

Tel : +689 40 47 28 28 | Fax : +689 40 47 28 99 | www.vodafone.pf

SAS au capital de 6 800 879 000 FCFP - Numéro Tahiti 897 983 - Numéro RC : TPI 0974B

Le présent règlement a été déposé en l'Etude de Maître ELIE Jean-Pierre, Huissier de Justice, à la résidence de FAAA, Immeuble Te Motu Tahiti - B.P 62755 - 98702 FAAA.

Le règlement du jeu est également disponible sur le site www.vodafone.pf.

Dans le cadre d'opération marketing et commerciales conjointes ou non, par SMS, E-mail ou automate d'appels, Vodafone se réserve le droit d'exploiter les informations recueillies dans le cadre de la participation au présent Jeu et communiquer ces informations à des tiers ou à ses partenaires, sauf refus du participant. Vodafone se réserve également le droit d'utiliser ces informations dans le cadre d'opération marketing et commerciales de partenaires ou de tiers par courrier postal ou par téléphone. Dans le cadre des traitements précités, Vodafone pourra recourir à des prestataires agissant pour son compte et sous sa responsabilité.

A tout moment, les participants peuvent exercer leur droit individuel d'opposition sur l'utilisation de leur numéro en envoyant un courrier postal à :

Vodafone –Service Jeux – Grand Jeu Vodafone Alpha Blondy – BP 335 - 98713 Papeete.

Article 10 - DROIT

Ce jeu et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit de la Polynésie française.

Vodafone

Pacific Mobile Telecom

RDO - Auae - Immeuble Manarava - 2ème étage - BP 335 - 98713 PAPEETE - TAHITI

Tel : +689 40 47 28 28 | Fax : +689 40 47 28 99 | www.vodafone.pf

SAS au capital de 6 800 879 000 FCFP - Numéro Tahiti 897 983 - Numéro RC : TPI 0974B